

Littérature, etc.

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS «Puissance»

Article 1 – Objet

Le concours est organisé par l'association Littérature, etc. Le concours se déroule dans le cadre du Festival Littérature, Puissance, etc..

Article 2 - Conditions

Ce concours est ouvert à toutes personnes quels que soient leurs nationalités et leurs lieux de résidence à l'exclusion des membres du jury. Pour être éligibles au concours, les textes devront impérativement être en lien avec le thème « Puissance » et être écrits en langue française.

Pour concourir, les participant.es devront envoyer leur texte par mail à l'adresse contact@litterature-etc.com le 15 août 2018 à 23h59 au plus tard.

Article 3 - Exigences

L'email accompagnant les textes devra contenir les informations suivantes :

- nom, prénom ou pseudonyme du participant.e, sa date de naissance
- le titre du texte, si ce dernier a un titre
- une pièce-jointe avec le texte
- La phrase écrite en toutes lettres :
« En participant.e à cet appel à texte, j'accepte pleinement son règlement disponible sur le site litterature-etc.com »
- Les textes devront être présentés de la façon suivante

- > faire maximum 1 page A4 en Times New Roman, taille 12, interligne 1,5)
- > être envoyés au format Open Office, Word ou PDF

Chaque participant.e ne pourra présenter qu'un seul et unique texte, sous son nom et prénom, dont il garantira être l'auteur et le détenteur des droits.

Article 4 – Coût

La participation au concours est entièrement gratuite.

Article 5 - Sélection et jury

- Le 11 septembre 2018, un jury composé de professionnels du livre sélectionnera 5 textes parmi l'ensemble des textes reçus.
- Du 12 septembre 2018 au 28 septembre 2018 à 18h, les internautes seront appelés à voter sur la page Facebook «Concours d'écriture Littérature, etc.» pour choisir départir les 10 textes sélectionnés. Chaque dizaine de « j'aime » équivaldra à 1 point.

Les 11 membres du jury (lors que 2 personnes représentent une seule structure, la structure à 1 voix) sont :

Alix Mutte et Fantine Gros (Librairie La Lison)
Prescillia Wattecamp (Labo des histoires Hauts-de-France)

Antoine Jurga (Éducation nationale – Académie de Lille – Commission Ecritures contemporaines)
Soazic Courbet et Emmanuel Vacher (Librairie Dialogues Théâtre)
Catherine Dhérent (Bibliothèque municipale de Lille)
François Annycke (Association Colères du présent)
Virginie Leblanc (IUT métiers du livre de Tourcoing, Université Lille 3)
Aurélie Olivier (Littérature, etc.)
Pascaline Mangin (Littérature, etc)

Article 6 – Résultats

Les 2 textes qui ont le meilleur score sont lus en ouverture de la partie lilloise du festival, le 19 octobre 2018, dans l'église désacralisée Marie-Madeleine, en première partie de la poète américaine Tracie Morris.

Article 7 - Droits d'utilisation

Les participant.e.s autorisent l'organisation à publier leurs textes en mentionnant le nom de l'auteur. Ils autorisent également le comité d'organisation à les mettre en ligne, sur les sites des organisateurs et via les réseaux sociaux.

Littérature, etc. s'engage à ne faire aucune exploitation commerciale ni usage à but lucratif des nouvelles inscrites au concours sans l'accord signé des participant.e.s. Les auteurs participant.e.s restent entièrement propriétaires des droits de leur texte (droit de publication, droit d'exploitation...), pendant et après le concours.

Article 8 – Modification ou annulation du concours

L'organisation se réserve le droit d'annuler le concours faute de participations suffisantes ou en cas de force majeure.

Article 9– Respect du règlement

La participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement et des décisions du jury.